## LES 4 NIVEAUX DE VIGILANCE

### VERT - NIVEAU 1

- Pas de vigilance spécifique

### JAUNE - NIVEAU 2

- **Des phénomènes localement dangereux** sont prévus
- Votre attention est requise
- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation

### ORANGE - NIVEAU 3

- **Des phénomènes dangereux sont prévus**
- Soyez très vigilant
- Tenez-vous informé de la situation et suivez les consignes de sécurité des pouvoirs publics

### ROUGE - NIVEAU 4

- **Des phénomènes météorologiques très dangereux d'intensité exceptionnel** sont prévus
- Votre vigilance doit être absolue
- Tenez-vous régulièrement informé de l'évolution de la situation
- Respectez impérativement les consignes de sécurité des pouvoirs publics

## VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contacter votre gardien(ne), ou à défaut notre centre d'appel au :

01 49 83 61 00

Du lundi au jeudi :
8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Le vendredi :
8h30 - 12h00 / 14h00 - 16h00

Vous avez également la possibilité d'envoyer un message sur l'adresse :

contact@idfhabitat.fr

en précisant bien votre demande ainsi que vos coordonnées.

IDF Habitat
59, avenue Carnot
94507 Champigny-sur-Marne cedex
www.idfhabitat.fr

Service Communication - V1 - 12.12.2023



GUIDE PRATIQUE SUR LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

# RISQUE D'INONDATION

## Comment réagir en cas de crue ?



Vivre près d'un cours d'eau présente des avantages, mais cela peut aussi représenter un risque en cas de fortes précipitations. Il est essentiel de vous tenir informé et de prendre les mesures préventives adéquates pour minimiser les dommages potentiels.

Votre sécurité est la priorité absolue d'IDF Habitat. Restez vigilants, suivez ces conseils de prévention

# AVANT UNE INONDATION

## RESTER INFORMÉ

Soyez attentifs aux alertes météorologiques. Suivez les bulletins météos et soyez conscients des prévisions de fortes pluies. Si des précipitations abondantes sont prévues, restez à l'écoute des autorités compétentes et suivez leurs recommandations.

Vous pouvez suivre la météo et les alertes en cours et sur les prochains jours sur les sites du gouvernement :

**www.vigicrues.gouv.fr**

Vous avez possibilité de créer votre compte et de recevoir des alertes en fonction du niveau de vigilance choisi.

**https://vigilance.meteofrance.fr/fr**

Pour consulter la carte de vigilance en temps réel et sur les prochains jours.

# UNE INONDATION EST ANNONCÉE...

**Vos logements ont été construits au-dessus du niveau de la dernière grande inondation connue (crue historique de 1910). Il y a donc peu de chance qu'ils soient inondés. Toutefois, nous vous recommandons de rester prudents et de respecter les consignes des autorités.**




➔ **Stationnez vos véhicules en dehors de la résidence** sur une zone non inondable car les parking peuvent être inondés

➔ **Débarrassez vos caves des objets fragiles :** elles sont au même niveau que les stationnements et pourraient donc être inondées



# PENDANT L'INONDATION...

➔ **Evitez de vous déplacer :** pour votre sécurité, restez dans votre logement autant que possible

➔ **Ne traversez pas les zones inondées ni en voiture ni à pied,** même si l'eau semble peu profonde

➔ **Ne descendez pas dans les sous-sol, caves et parkings**



➔ **Informez-vous de la montée des eaux** dans les médias, sur les comptes officiels du gouvernement et sur le sites de Météo France ou de Vigicrues





➔ **Suivez les recommandations des autorités publiques,** notamment celles de votre mairie. Elles seront en mesure de vous fournir les informations les plus précises et les consignes de sécurité à suivre



➔ **Contactez** les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS

**Signalez-nous tout problème !**

**Si vous observez des signes potentiels d'infiltration d'eau, des dégâts ou des problèmes de problèmes de plomberie, de chauffage, contactez IDF Habitat au plus vite !**

**En cas de doute ou de préoccupation, n'hésitez pas à nous joindre (coordonnées indiquées au dos). Nous sommes là, en cas d'inondation, pour vous accompagner et vous fournir toutes les informations nécessaires.**